

sa chapelle domestique. Avec sa grande piété, une de ses qualités les plus remarquables fut son activité personnelle dans les œuvres de miséricorde. Les malades et les nécessiteux, notamment les enfants, étaient assurés d'avance de l'aide de la bonne princesse ; et à l'époque de Noël, ils pouvaient être assurés d'un secours particulier. Elle s'occupait de tout comme une mère, et aux dernières fêtes de Noël, alors qu'elle était sur son lit de mort, elle exprima le désir que les cadeaux fussent distribués comme d'habitude.

La noble défunte a toujours eu une grande dévotion au Séraphique Père Saint François et était depuis de longues années une fervente Tertiaire. La Sainte Règle était pour elle une étoile conductrice et un ange gardien. Très consciencieuse dans la récitation du Saint Office, elle ne négligeait aucune autre prescription. Elle profitait amplement des privilèges et des indulgences accordés aux membres du Tiers-Ordre. Sa grande charité surtout pour les pauvres et les malades, et son amour pour les beautés de la nature étaient également des fruits de l'esprit séraphique qui vivifiait sa belle âme.

Ce que la princesse Antonia fut dans sa vie, elle le resta dans la mort : une enfant de Saint François. Témoin l'expression de ses dernières volontés :

“ Je veux dans la mort être revêtue de l'habit de la Pénitence du Tiers-Ordre, et je désire que ce soient les fils de Saint François qui me conduisent à ma dernière demeure. ”
Ce double désir fut accompli à la lettre.



L'UNION de la bienheureuse Vierge avec Dieu est si intime, une telle sainteté resplendit dans son âme que nulle créature, si l'on excepte l'humanité sacrée de JÉSUS-CHRIST, n'est si parfaite, n'est comblée de tant de dons que la Mère de Dieu.

Saint Bonaventure.